

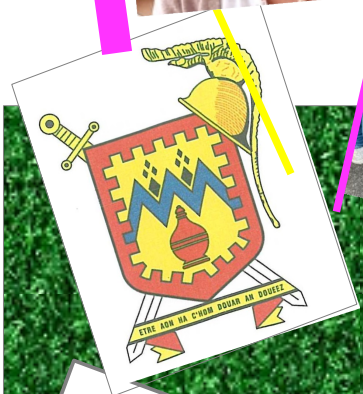
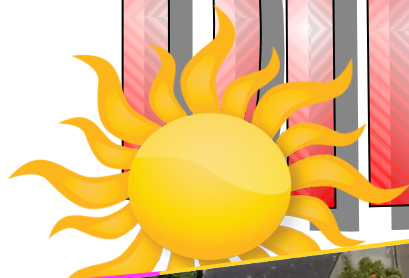
Bulletin d'Informations

N° 13 - JUILLET 2022

DINEAULT

Site Internet : dineol.fr

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@orange.fr



Sommaire n°13

Couv : Fêtes Communales, Ici commence la Mer, Marie-Laure JACQ, les Ecoles.
P2 : - Edito Christian HORELLOU.
 - Découverte du Ménez-Hom
 - « Le Ménez-Hom en Fêtes »
P3/4 : - CR du Conseil Municipal.
P4 : - « Ici commence la Mer »
P5 : - S'Capade et ses sorties
 - Nettoyage du « Passage ».
P6 : - Les Ecoles.
 - Marie Laure JACQ nous quitte.
P7 : - Les travaux sur la commune .
 - AG Gtions Mouvmnt Sant Dispar
 - Annonce Forum des Associations.

P8 : - Les Fêtes Communales.
P9 : - Repas des Aînés
 - Eau : Situation
P10 : - Espace opposition.
 - Aides Rénovations Energétiques.
P11 : - Quels panneaux Solaires,
 - .PNRA : Propriétaires de landes.
 - CCPCP – SPED (Déchets),
 - Nécrologie : Loeiz GUILLAMOT,
 - Dernière minute : Nouvelle Direction Ecole Ste Anne
P12 : - RANDO FERMES

Directeur de Publication : Christian HORELLOU
 Bulletin Municipal conçu, réalisé, imprimé et distribué par le « Comité de Rédaction »
 Mairie de DINEAULT. Bulletin Municipal n° : 13. Date d'édition : 21 juillet 2022

Le départ du médecin Pierre Yves Boilley, annoncé pour fin Août est une mauvaise nouvelle pour tous les Dinéaultais. Cette annonce a été, je ne vous le cache pas, une surprise, d'autant plus que la maison médicale neuve, le cabinet meublé par nos soins, le loyer gratuit pendant un an, le logement à disposition, les 1050 patients ne laissaient rien présager de tel. Maintenant, il ne sert à rien de se lamenter, il faut reprendre « son bâton de pèlerin ». Nous frappons à toutes les portes avec l'aide de Céline la pharmacienne : La faculté de médecine, l'ordre des médecins, l'ARS, notre nouvelle députée Mélanie Thomin, le partenariat avec une autre maison de santé. Toutes les possibilités sont à explorer....

Nous connaissons bien sûr le contexte national et régional dans le domaine de la santé, mais nous savons combien c'est important pour vous toutes et pour vous tous et nous n'oublions pas nos atouts, cités précédemment.

Juillet est là et avec lui soleil et les vacances pour une partie d'entre-nous. Alors à toutes et à tous, au travail ou en vacances, au nom de la municipalité, je vous souhaite un très bel été.

(Le Maire : Christian HORELLOU).

DREAL – DDTM - Plan de paysage

« Pour un itinéraire géologique dans les paysages de Bretagne »

Réunion du 15 juin 2022 en mairie de Dinéault (Finistère)

Objectif : présentation du projet et des propositions pour le site du Menez Hom aux partenaires potentiels.

Etaient présents :

Guy Le Floc'h, adjoint au maire Dinéault, Annie Kerhascoët maire de Saint-Nic, Joël Blaise maire de Plomodiern, vice-pdt CCPCP, Corine Thomas et Emilie Boistard Département 29, François Martin DDTM 29, Magali Dessaint et Julian Virlogeux : DREAL Bretagne, Jérémie Bourdoulous PNRA, Bernadette Coléno graphiste, Alexia Gestin CPCP, Agnès Bochet paysagiste-concepteur et Max Jonin SGMB (Société Géologique et Minéralogique de Bretagne).

La Dreal explique la notion de « plan de paysage » :

Le plan de paysage est une démarche de projet dont l'objectif est de faire réfléchir ensemble habitants, usagers et aménageurs pour élaborer des stratégies d'adaptation qualitatives, choisies et partagées du paysage afin d'en préserver la qualité. C'est une démarche volontaire, souvent portée par les collectivités, afin de faire adhérer l'ensemble des acteurs à un projet de territoire. Le projet a été proposé dans le cadre de l'appel à projet « plan paysage » porté par l'Etat en 2017. Le dossier n'a pas été retenu par les jurys, mais a suscité un vif intérêt des services du Ministère qui a fait le choix de financer l'étude en dehors de l'appel.

C'est sous l'aspect géologique que ce dossier est sans doute le plus surprenant : présenté par Max JONIN et Alexia GESTIN, ils nous ont fait découvrir, d'abord la complexité de ce site emblématique du Menez-Hom (seule cible de cette étude) et ensuite la mise en lumière et surtout le rétablissement d'une évidence géologique : le Menez-Hom était une île, n'en déplaise à certains auteurs qui en font un volcan. La visite qui s'en est suivie, au nord de la commune de Trégarvan et à l'emplacement supposé de galets marins (des recherches vont être menées très prochainement à cet endroit), était encore plus impressionnante : la certitude de marcher sur les plis sablonneux des plages d'il y a plusieurs millions d'années. Bluffant ! La réorganisation de l'accès au sommet et l'aménagement de stationnements ont été également proposés.

(Texte et Image :: Guy LE FLOC'H)

« Menez-Hom en Fête »

L'EPIC Menez-Hom Atlantique de la CCPCP a souhaité organiser un événement autour du Menez-Hom pour marquer la place de ce « mont » emblématique dans le paysage touristique du territoire. Les réflexions sur l'organisation de cet événement sur, autour et à côté de ce site ont commencé il y a quelques mois et la prochaine réunion qui se déroulera à Dinéault le 21 juillet prochain affirmera les principales dispositions de cette fête qui se déroulera du 4 au 14 septembre 2022. Voici les diverses orientations et programmations – sans être exhaustives – qui devront être confirmées :

Dimanche 4 : « Bro Menez-Hom » : Rando ferme : Dinéault (Tte la journée). **Jeudi 8** : « Le Menez-Hom pour tous » : 16h PMR – Balade sensorielle. **Vendredi 9** : « Le Menez-Hom, Espace Naturel Sensible » : Médiation avec les éco-gardes à cheval sur le MH (tte la journée). 11 h : randonnée, 14 h gestion des espaces naturels, 16 h Le pastoralisme autour du MH, 18 h Inauguration, 20 h30 Conférence sur la géologie. **Samedi 10** : « Menez-Hom All breizh » Expo photos costumes du pays Rouzig Dinéault (Bibliothèque) (tte l'après-midi), 10h/12h Découverte des plantes sauvages sur le MH, 15h atelier langue bretonne à Plomodiern, 16h : Conférence sur l'histoire du MH (Plomodiern?), 17h balade contée MH, 20h Fest-Noz Dinéault. **Dimanche 11** : « La Ronde du Menez-Hom » : Expo photos Dinéault (tte la journée), Démonstration parapente et aéromodélisme sur le MH (tte l'après-midi), 11h balade géologique, 12h repas pêcheur sur les bords de l'Aulne à Trégarvan, 15h Dic-Thé en plein air au MH, 17 h atelier reconnaissance chant des oiseaux. **Lundi 12** : « D'un clocher à l'autre » : expo photo Dinéault, 14h30 visite guidée de la chapelle de Ste Marie du MH, 15h30 départ de la rando vers St Côme, 17 h15 retour en bus à Ste Marie. **Mardi 13** : « Menez-Hom, lieu de vie » : 11h conférence sur le patrimoine à Plomodiern, 14h bassin versant : ressource en eau-pollution-expo à Plomodiern ? 17h balade contée MH. **Mercredi 14** : « Menez-Hom vivant » 14h atelier découverte fleurs séchées, 15h Atelier éveil à la musique bretonne, 16h agro-foresterie Bergerie du MH Dinéault, 18 h Marché des producteurs locaux, créateurs, vieux métiers...Bergerie du MH Dinéault.

(Texte :: Guy LE FLOC'H)

Le compte-rendu de la séance du 23 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

Travaux effacement de Réseaux Cité du Garvan-Sant Dispar

Rapporteur : Christian HORELLOU : ce projet est présenté au conseil municipal. Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de DINEAULT afin de fixer le montant du fonds de concours qui sera versé par la commune au SDEF afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution

Conseillers	
En exercice	19
Présents	17
Procurations	2
Votants	19

publique d'électricité, L'estimation des dépenses se monte à :

- Réseaux BT, HTA.....	216 250,00 € HT
- Effacement éclairage public.....	64 000,00 € HT
- Réseaux de télécommunication (génie civil).....	44 260,00 € HT
Soit un total de.....	324 510,00 € HT

Les travaux d'effacement de réseaux de communications électroniques (infrastructure souterraine) seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SDEF. Le montant de la participation de la commune aux travaux de communications électroniques est calculé sur la base de 75% du montant HT des travaux et s'élève à 33 195,00 € HT.

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 18 décembre 2020, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF :247 315,00 €

⇒ Financement de la commune :

- Réseaux BT, HTA	0,00 € HT
- Effacement éclairage public	44 000,00 € HT
- Réseaux de télécommunication (génie civil).....	33 195,00 € HT
Soit un total de pour la partie communale	77 195,00 € HT.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte le plan de financement. (3 contre).

Demandes de subventions. Exercice 2022

Rapporteur : Marie-Louise BURLLOT : Il est proposé au conseil municipal d'examiner les demandes de subventions au titre de l'année 2022. Etant précisé que l'attribution de la subvention est conditionnée à la mise en œuvre effective de l'activité auprès des habitants de Dinéault. Afin d'éviter les conflits d'intérêts, les conseillers ayant une responsabilité dans l'association demanderesse, n'ont pris part, ni à la délibération, ni au vote. Guy LE FLOC'H (avec une procuration de Josiane CHARRIER), Loeizaïg ROBACHE, Hélène POULIQUEN, Luc COUSQUER, Eric BODIOU, Matthieu CAUGANT, Marie Louise BURLLOT, chacun pour ce qui le concerne.

- Ecole publique Pierre DOUGUET : 4 120 € au titre des activités pédagogiques 2022 et 600 € pour l'APEA. (12 pour, 4 abstentions, 3 contre).

- Ecole privée Ste Anne : 1 425 € au titre des activités pédagogiques 2021 et 300 € pour l'APEL. (14 pour, 3 abstentions).

- Collège St Louis : 300 € (6 enfants) et Collège Jean MOULIN 350 € (7 enfants) au titre des voyages scolaires (15 pour, 3 abstentions).

- Autres écoles : 250 € (16 pour, 3 abstentions).

- Associations dinéaultaises : 2 050 € (12 pour, 3 abstentions).

- Associations de secteur : 1 275 € (16 pour, 3 abstentions).

- Associations caritatives : 675 € (Restaurant du Cœur) et 550 € (Secours catholique) sous forme de denrées alimentaires , 200 € (Secours Catholique). (15 pour, 3 abstentions).

- Un fonds de réserve de 4 000 € est mis en place pour les associations qui en feraient la demande en cours d'année.

Le montant total des subventions accordées est de 12 095 € pour 2022.

EPIC Comcom Modification du sentier « Menez Braz »

Rapporteur : Guy LE FLOC'H : Pour rappel, l'EPIC office de tourisme Menez-Hom Atlantique, par délégation de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, assure le suivi des circuits de randonnée dits d'intérêt communautaire, dont l'itinéraire de petite randonnée pédestre (PR) « Menez Braz » sur la commune de Dinéault. Les nouveaux propriétaires du camping de Ty Provost a sollicité l'office de tourisme afin d'étudier les possibilités de contourner leur propriété, dans le cadre du développement de leurs nouvelles activités de centres de soins et de thérapie dans la nature. Un nouveau tracé est proposé pour ledit PR afin d'éviter complètement ce site. Après avoir pris connaissance du projet, le conseil :

- émet un avis favorable pour l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), - autorise le passage des randonneurs VTT et pédestres sur les propriétés privées et publiques communales, - autorise la CCPCP à entretenir et baliser cette portion et à en faire la promotion touristique, - s'engage à conserver les chemins et sentiers communaux en proposant un itinéraire de substitution en cas de modifications consécutives à toute opération foncière et s'engage à informer le Département de toute fermeture provisoire des itinéraires. (Unanimité).

Concessions funéraires. Tarifs 2022

Rapporteur : Marie-Louise BURLLOT : Considérant que ces tarifs sont inchangés depuis 12 ans et que l'entretien du cimetière est devenu plus conséquent suite à la mise en place du « plan d'entretien zéro phytosanitaire », il est proposé de faire évoluer ces tarifs à compter du 1er juin 2022, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les nouveaux tarifs à compter du 1er juin 2022. [NDLR : les rubriques et les tarifs sont disponibles en mairie] (3 abstentions)

Décisions prises par le maire : - Acquisitions de matériel pour le restaurant scolaire : 1 109,76 € HT. - Mission de maîtrise d'ouvrage pour l'étage de la Maison Médicale : 3 900 € HT. - Contrat de maintenance annuel du matériel informatique : 2 040 € HT

Questions diverses

• Annonce du départ du médecin au 31/08/2022

Suite à cette annonce, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'aménagement du premier étage de la maison médicale ne seront pas engagés en 2022. Seul le projet d'aménagement mené par le maître d'oeuvre sera finalisé.

• **La SARL Epicerie de Din Heol** est en liquidation judiciaire par jugement du tribunal de Commerce de Quimper prononcé le 4 mars 2022. Il y a deux candidats à la reprise de ce commerce. Le juge du tribunal de Commerce de Quimper se prononcera prochainement. Des travaux de remise en état seront à prévoir.

• **Agrandissement de l'école publique** : Mme Morgane MENEZ propose l'extension des locaux de l'école publique au vu de l'accroissement régulier des effectifs (84 élèves pour l'année scolaire 2021-2022). Les travaux de construction de l'école publique, réceptionnés en 2015, ne prévoyaient pas de salle de motricité. Celle-ci est actuellement remplacée par la mise à disposition de la salle de La Tour d'Auvergne. De plus, l'équipement a été construit pour accueillir 100 élèves, soit les quatre classes (25 élèves par classe). Considérant que le nombre de naissances n'augmente pas, il n'est pas souhaitable d'envisager un agrandissement des locaux.

• **Location des salles communales** La nouvelle salle Menez Ty Lor est très demandée. Au vu des dégradations et du ménage non effectué par certaines associations, il est proposé de mener une réflexion sur les tarifs et les cautions engagées, à savoir que la collectivité conserverait 100 € sur les 300 € de caution dans le cas où le ménage ne serait pas effectué.

• **Pump track** : Sur les bases de l'étude fournie par Finistère Ingénierie Assistance (FIA), le coût d'une installation d'un Pump Track s'élèverait à 170 000 € HT. Ce projet recueille un avis favorable du conseil municipal. A l'unanimité, l'emplacement à privilégier serait un des deux terrains de tennis situé près des halles.

• **Toilettes publiques, place de l'église** : toilettes laissées dans un état déplorable pour la sixième fois en deux mois et nécessitant une intervention de la part des services techniques de la commune.

ICI COMMENCE LA MER »

EPAGA « Ici commence La Mer »

Ce dispositif est une campagne de communication dirigée par l'EPAGA (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion

du bassin versant de l'Aulne) qui vise à sensibiliser la population à la préservation des milieux aquatiques. Il consiste à poser des clous en laiton devant les avaloirs d'eaux pluviales des communes, ou des inscriptions de peinture à l'aide de pochoirs (français et breton). Ceux-ci permettent de matérialiser le lien direct entre réseau pluvial et milieux aquatiques afin de rappeler l'impact de tout rejet d'objets ou de produits dans les avaloirs d'eaux pluviales sur les cours d'eau et la mer. Un exemple : En France, 70 milliards de mégots de cigarettes sont générés tous les ans : près de la moitié finissent au sol, jetés par les fumeurs. La moitié d'entre eux vont polluer les cours d'eau jusqu'à la mer. Ils

sont hautement toxiques et finissent par représenter une montagne comme le Mont Blanc qu'on déverserait dans les mers. Il est donc impératif de réagir rapidement pour protéger notre planète et son environnement. 500 L d'eau ont pollués par un seul mégot qui va mettre 12 ans pour se dégrader. 4 000 substances toxiques sont contenues dans un mégot et nuisent gravement à la pureté de l'eau. 40% de la pollution des mers et des océans est due aux mégots. 137 000 sont jetés chaque seconde dans le monde entier. C'est ainsi que les deux écoles dinéaultaises ont été associées à cette campagne. Nora ABOT, agent de l'EPAGA est intervenue le 31 mai à l'école Pierre DOUGUET et le 2 juin à l'école STE ANNE. A l'aide d'une maquette représentant un territoire, elle a expliqué le cheminement de l'eau, de nos villages jusqu'à la mer. La mise en place du clou symbolique et des pochoirs a été réalisée par Pascal MARCHADOUR, agent des services techniques de la commune sous les yeux attentifs des enfants, en présence de Marie-Louise BURLOT adjointe en charge des écoles et de Guy LE FLOC'H adjoint chargé du cadre de vie. D'autres clous et inscriptions seront installés dans divers endroits de la cité pour rappeler l'impact du quotidien sur les cours d'eau et les littoraux.



(Texte et Images : Guy LE FLOC'H).

**S'capade
Baie de Somme
et Parapente**

la
centr

L'association S'CAPADE a organisé, pour le week end de l'ascension, un séjour de trois jours à la découverte de la Baie de Somme. Après un départ matinal, les 50 adhérents ont tout d'abord pris direction de la Normandie pour une visite guidée de Honfleur mondialement connue pour son historique et ses maisons aux façades à colombages maintes fois représentées par des artistes peintres.



Après une nuit passée à Abbeville en Picardie, le groupe rejoint le port de St Valéry sur Somme et embarque pour une petite balade sur l'eau, afin d'avoir un aperçu global de la Baie de Somme. De retour sur le port, commence la visite à pied de cette petite bourgade à l'architecture médiévale, aux ruelles pavées toutes fleuries.

Une fois sorti de table après un déjeuner régional au Crotoy, commence la balade digestive à bord d'un petit train à vapeur, le trajet Le Crotoy/St Valéry sur Somme, contourne la baie et les marais. Les paysages sont surprenants, notamment les grandes étendues de prés-salés, où l'on peut apercevoir des moutons mais aussi des hérons, aigrettes et poules d'eau. Et puis un petit temps libre à St Valéry sur Somme avant de rejoindre l'hôtel.

Le dernier jour était consacré à la nature. Les adhérents se sont rendus à l'espace muséographique de Lanchères, situé dans le parc naturel régional à la découverte de l'origine géologique de la baie, des falaises aux dunes du Marquenterre en passant par la vallée de la Somme tout en y observant la vie de plus de 300 espèces d'oiseaux.

Avant de reprendre la route du retour, arrêt à Cayeux-sur-mer, station balnéaire du littoral picard pour un déjeuner essentiellement basé sur les produits de la mer.. Soleil, ambiance, convivialité...

(Texte et photos : S'capade,)



C'est sur le site exceptionnel du Menez-Hom, que l'association S'CAPADE a organisé, dimanche 14 novembre 2021, des baptêmes de parapente tandem en partenariat avec le club de parapente de Dinéault "PENN AR BED VOL LIBRE ". Quatre participants, entourés de leurs amis et familles venus les encourager, ont pu découvrir les sensations du vol libre en toute sécurité avec un pilote breveté, utilisant les ascendances thermiques et dynamiques des courants pour prendre de l'altitude et ainsi contempler le panorama magnifique de la rade de Brest et la baie de Douarnenez pendant plus de 20 mn.

Vu du ciel, ce paysage prend une toute autre dimension. Tous les participants ont apprécié cette initiation, malgré la petite appréhension du départ mais prêts à renouveler l'expérience cet été. Cette activité ne requiert pas d'aptitude physique particulière et est donc accessible à tous. Et puis, à regarder le sourire de l'une des volontaires, il ne semble pas que cet art de s'envoyer en l'air soit particulièrement stressant au...sol !



**LE PASSAGE
Une excellente
initiative...
Citoyenne !**

Le 19 juin une vingtaine d'habitants du Passage et des environs se sont réunis pour procéder au nettoyage de la cale, largement envasée. Un barnum prêté par la municipalité a permis aux volontaires de se protéger des rafales de vent et de pluie.

La séquence a commencé par un repas partagé dans la bonne humeur malgré - ou à cause ? - des

intempéries. Puis, armée de différents ustensiles et profitant d'une acalmie, la joyeuse équipe a raclé, arraché, nettoyé, aspergé la caleet s'est promis de recommencer quand le besoin s'en fera sentir, si possible sans le barnum et avec le soleil. Même les petits s'y sont mis, en l'occurrence Adèle qui a aimé patouiller....

Cet été les kayakistes pourront ainsi profiter d'une cale propre pour entrer et sortir de l'Aulne.

(Texte et photos : Vincent TRUELLE)



Dans nos Écoles..



Bien sûr, il ne s'agit pas de confondre avec cette célèbre émission de télévision ; pour autant, l'histoire (inventée), peut être la source d'une aventure qu'ont vécue les enfants de l'école Ste Anne. Revivons-la avec eux !



« En 1922, l'école Ste Anne doit ouvrir ses portes, mais les travaux prennent du retard à cause de la construction d'un puits, et l'école n'ouvre ses portes qu'en 1925. Le 26 juin 1925, le petit Henri a 8 ans, c'est sa première année à l'école primaire. Sa maman lui raconte souvent l'histoire de Jean LABAT, cultivateur à Dinéault, qui en 1913, alors qu'il laboure son champ, découvre la statue de la déesse Brigitte. (Actuellement cette statue est toujours au musée de Bretagne à Rennes et l'on peut voir une copie à la mairie de Dineault). Henri est passionné par cette histoire ! Avec ses ami(e)s, il décide d'effectuer des fouilles dans le jardin de l'école. Après plusieurs semaines de recherche, Henri découvre un coffre fermé par un cadenas. Henri et ses copain(e)s sont ravi(e)s, ils en sont persuadé(e)s, le coffre contient un trésor inestimable. Enfin ils vont pouvoir acheter la trottinette de leur rêve ! Ils courent voir la mère supérieure (directrice de l'établissement) pour lui annoncer la nouvelle. Seulement voilà, comme ils n'ont pas de clés, ils ne peuvent ouvrir le coffre. Qu'à cela ne tienne, dit Henri, il n'y a qu'à couper le cadenas ! Mais la mère supérieure s'y oppose. En effet, on ne peut pas se permettre de détériorer un trésor historique. Une seule solution : trouver la clé... Alors les enfants cherchent, leurs parents aussi, tout le village de Dinéault cherche, et des clés ils en trouvent ! Mais pas une seule n'ouvre le coffre... La mère supérieure finit par ranger le coffre au grenier, les enfants partent en vacances, plus tard quittent l'école et parfois le village, les religieuses entassent des vieilleries devant le coffre et celui-ci finit par être oublié... »

Mais aujourd'hui, des anciens élèves bien connus, (Pierre, Elise, Renaud, Michel, Clément, Didier, Guéna, Julie, Arnaud, Corinne, Sébastien, Marine, Nicole et d'autres...) ont retrouvé le coffre. Et c'est aux élèves de l'école Ste Anne en 2022, de retrouver la clé et sans l'aide des anciens. Ils ne peuvent compter que sur leur solidarité, leur amitié et c'est tous ensemble qu'ils vont, soit réussir, soit échouer. Il n'y a pas de compétition mais une solide coopération qui sera la « clé » de la réussite. Le 26 juin, les élèves de l'école Ste Anne ont été invités à venir tenter d'ouvrir le coffre au trésor. Comme dans le jeu télé, les enfants gagnent des clefs : 10 épreuves: parcours sportifs, adresse, énigmes... (6 seulement ouvrent le coffre). Bien sûr le coffre sera ouvert et le trésor partagé (bonbons et billets de loterie) ! L'occasion pour les parents et enfant de partager un solide goûter...

(Texte et photos : Loé ROBACHE APEL Ste Anne)



Les CM de l'école publique Pierre Douguet ont bénéficié de 8 séances de char à voile courant mai-juin. Les séances se sont déroulées à Lestrevet sur la commune de Plomodiern. Ce projet s'insère dans la continuité de l'enseignement du savoir-na-

ger au cycle 2 et fait l'objet d'un projet pédagogique validé par l'Inspection Académique.

Grâce à Jérôme Boucher, responsable du club « les chars à voile du bout du monde », les élèves ont progressé tout au long du cycle et ont gagné en autonomie. Le moniteur leur a tout d'abord expliqué le fonctionnement de l'engin ainsi que le vocabulaire. Ils ont appris à démarrer le char à voile de manière autonome, à gérer la force et la direction du vent, à diriger leur engin tout en gérant leur vitesse. Les enfants ont ensuite évolué sur différents parcours en slalomant entre des cônes et ont pris beaucoup de plaisir à diriger leur petit bolide. Ils ont profité de conditions particulièrement favorables, vent et soleil à chaque séance, ce qui a favorisé des performances impressionnantes.

Cela n'a été possible que grâce à la municipalité qui a financé le projet ainsi que la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay qui a pris en charge les transports. Un grand merci à eux de la part des enfants !

(Texte et photo : Alison GOUEDIC, Directrice)



Marie Laure JACQ quitte ses fonctions...

Figure emblématique de l'accueil de la Mairie de Dinéault, Marie-Laure a quitté ses fonctions et le service administratif de la commune après 22 ans au service des habitants. C'est une longue histoire avec la commune qui va s'achever pour Marie-Laure et Michel arrivés en janvier 1997 au bar « Chez Marinette » qu'ils géreront pendant une quinzaine d'années. En mai 2000, elle intégrera le service public, embauchée par Jean LE STUM, alors

maire de la commune, au poste d'agent d'accueil. Son sens des responsabilités et son charisme, la mèneront vers la gestion de l'état-Civil, l'eau et l'assainissement, l'organisation des élections et bien sûr les tâches diverses administratives.

Au cours d'une petite cérémonie organisée en son honneur, entourée de ses ancien(ne)s et nouveaux(elles) collègues, des anciens maires, des conseillers municipaux, Christian HORELLOU, maire, a fait l'éloge de son travail en lui souhaitant bonne chance dans ses nouvelles fonctions à Pont de Buis.

Elle a remercié l'ensemble de l'assistance et évoqué tous les changements qu'elle a connus pendant sa carrière à Dinéault. Merci Marie-Laure et bonne route...



(Images et texte : Guy LE FLOCH).

Travaux sur la commune.

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

Les travaux sur la commune sont toujours d'actualité, malgré un nouvel ordonnancement des priorités lié à l'actualité. Naturellement les artisans de l'église continuent et maintiennent leur rythme, tandis que les projets de la salle communale sont mis en stand-by comme ceux de l'aménagement de l'étage de la Maison Médicale. Les travaux d'effacement de réseaux dans les cités du Garvan et de Sant Dispar vont bientôt démarrer. Un autre chantier va bientôt s'ouvrir : celui de l'aménagement du bourg qui est aujourd'hui dans sa phase d'étude et qui nécessitera plusieurs années de réalisation.

L'église.



Ce chantier avance à son rythme et selon la feuille de route qui lui est tracée. Les deux entreprises les plus concernées sont les couvreurs et les menuisiers. Ici le travail du bois est remarquable et la restauration est un redoutable jeu de mesures, de tailles et de volumes sur le chevet de l'édifice. En architecture religieuse, le chevet désigne généralement l'extrémité d'une église, parce que, dans les édifices de croix latine, le chevet correspond à la partie de la croix sur laquelle le Christ crucifié posa sa tête. Cette partie, le transept nord et le chœur sont en cours de remaniement de charpente de pose de volige et de film protecteur avant que n'intervienne les couvreurs. Simultanément, d'autres travaux s'effectuent à l'intérieur. C'est ainsi que le dernier tirant de la croisée a été fixé et qu'une grande partie des échafaudages a été enlevée.



La tribune du fond de l'église, par laquelle se fait l'accès au clocher est en cours d'aménagement pour faciliter le passage : une plate forme équipée d'un escalier rend plus aisée et plus sécurisée l'entrée dans la tour des cloches. Par ailleurs, le plancher de la sacristie a été remontée et refait. Puis suivra la découverte de la toiture de la sacristie... La préparation du clocher aux travaux de maçonnerie est plutôt spectaculaire par la mise en place, jusqu'au sommet, des échafaudages...



SANT DISPAR. AG. Général Mouvement

C'était un moment très attendu, comme l'on peut s'en douter, par les adhérents de l'Association « Générations Mouvement Club Sant Dispar » de Dinéault. Il s'agissait, d'abord de clore l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 et de renouveler le Conseil d'Administration. Les premiers mots de la présidente Aline LAINE aux 25 adhérents présents, ont naturellement été de déplorer cette difficile période de deux années avec ses incertitudes permanentes et ses conséquences. Elle a également rappelé la disparition de : Gabrielle POQUET, Marcel RANNOU, Laurent MIOSSEC et Thérèse RENAUD.

Puis Guy LE FLOC'H, trésorier a fait état des finances de l'Association au 31 décembre 2021 : peu d'activité (Marché de Noël), cependant un résultat positif de 444,79 € et un capital associatif de 2 905,46 €. La reconstitution du Conseil d'Administration était également à l'ordre du jour. La présidente a annoncé sa démission définitive de son poste avant les élections. Celles-ci ont donné lieu à la constitution suivante : Présidente : Dominique BELMONTE, Secrétaire : Aline LAINE, Trésorier : Guy LE FLOC'H, membres : Geneviève LABAT, Nicole LASTENNET. A l'issue de cette Assemblée Générale, toutes et tous se sont retrouvés autour d'un repas festif et convivial en espérant une meilleure année...

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)



DINEAULT FORUM des ASSOCIATIONS

Un forum des Associations se tiendra dans la salle de la Tour d'Auvergne à Dinéault le samedi 3 septembre 2022 de 9H00 à 12H00. **Inscriptions** par mail : marie.l.burlot59@gmail.com ou tél 02-98-26-00-55.

DINEAULT... En Fête !

Marie Louise BURLLOT, adjointe aux associations, qu'elles se sont déroulées. En effet, il fallait réunir les associations dinéaultaises pour qu'elles s'emparent de l'organisation de ces trois jours de festivités où la programmation est dense et variée. L'effort de chacune et chacun a contribué à de belles réussites et à une présence importante du public.

Mais quoi de mieux pour l'expliquer, que des photos !

Alors commençons par le samedi : le Bar des Sports lançait son concours de pétanque où plus d'un a pris quelques couleurs **1** Pendant ce temps l'Association des parents d'élèves de l'école P. Douguet se préparaient pour la soirée biligs et crêpes **2** A la nuit tombée, le défilé aux lampions **3** s'ébrouait pour rejoindre le terrain des sports d'où le fameux feu d'artifice organisé par Guy LE FLOC'H allait être tiré **4** ! Une foule considérable à ce magnifique point d'orgue des Fêtes Communales.

Le dimanche est toujours particulier, surtout pour les jeux. Bien que les enfants y trouvent leur part, les adultes sont les plus sollicités et très vite, les compétitions, avec ruses et force, s'installent. Cette fois, la Sté de Chasse la Communale s'est invitée à cette organisation. De quoi admirer la concentration des uns pour scier le bois au harpon **5**. La course aux lits est aussi un moment clé **6** et loin d'être aussi reposante qu'il n'y paraît ! Le nom de chaque attelage correspond aux cinq découpages géographiques de la commune et entraîne de joyeuses rivalités entre secteurs ! Le lancer de botte de paille (enfermée dans un sac en jute) **7** est un subtil jeu d'adresse, tandis



que le tir à la corde demeure un classique du genre **8** ! Et que dire de ces forains fidèles qui font de ce rendez-vous annuel un moment unique pour les visiteurs **9**. Et vient le lundi. La course cycliste du Trophée Jo Velly a dû être abandonnée. Qu'à cela ne tienne. L'APEL de l'école Ste ANNE a pris



en charge la course à vélo des 4 à 11 ans. Le podium et les coupes ont récompensé les meilleurs **10**, les médailles tous les participants ! On a même vu quelques bénéficiaires vérifier la qualité du métal, à la pro ! **11**. Et puis reste cette image : elle est, en quelque sorte, la synthèse de ces trois journées, bien que toutes n'y soient pas **12** quelques chevilles ouvrières et non des moindres : Eric, un autre Eric, Francis, David, Guillaume, Raoul, Lilian etc...



Alors, félicitations et remerciements à tous les bénévoles et acteurs, et... vivement l'année prochaine !!!

Repas des Aînés

Il y avait bien longtemps que cela n'était pas arrivé et pour cause. Cette sacrée pandémie de Covid a mis à mal pendant de longs mois, les retrouvailles des Aînés de la commune qui se faisaient 3 à 4 fois par an. Ce 6 juillet 2022, à l'initiative de Hélène POULIQUEN, adjointe aux Actions Sociales, la municipalité remettait les petits plats dans les grands et invitait les Anciens à se retrouver à la salle de La Tour d'Auvergne pour un moment festif. Christian HORRELOU, Maire accueillait quelques soixante dix convives et les invitait à partager le repas magnifiquement préparé par Pascal LE MORS. C'est ainsi que les bénévoles allaient commencer leur travail pour servir à table, d'abord l'apéritif, puis les mets d'une grande saveur accompagnés de la boisson adéquate.



Et l'ambiance s'est installée, bon enfant et conviviale au milieu des souvenirs racontés par les uns et les autres et témoignant ainsi du plaisir de se retrouver.

La petite tombola organisée un peu plus tard mettait un peu de suspense dans l'assemblée, les tickets tirés au hasard accordant au gagnant un lot. Et c'est ainsi, qu'entre les petites mains innocentes et les applaudissements, ont été distribués les sachets de cadeaux, clôturant de belle manière ce moment agréable.

(Texte et image : Guy LE FLOCH).

Divers PNRA

L'EAU, cette richesse.

Le réservoir est retenu par le barrage voûte construit de 1929 à 1936, situés sur le lieu-dit de la commune de Brennilis. Il a été créé afin de réguler le cours de l'Ellez utilisé par l'usine hydroélectrique de Saint Herbot. Les eaux stockées dans le Réservoir de Saint-Michel sont rendues en

aval à la rivière via deux tuyauteries commandées par deux vannes pouvant déverser chacune 3,6 m³/s ; le trop plein peut s'écouler par le déversoir formé de deux pertuis capables de débiter chacun m³/s. Le débit entrant moyen de la rivière Ellez est de 1,12 m³/s, et dépasse très rarement les 5 m³/s. À partir des années 1960 et jusqu'en 1985, l'eau a été utilisée pour refroidir la centrale nucléaire des Monts d'Arrée. Le réservoir joue également un rôle de soutien d'étiage au profit des communes d'aval comme Châteauneuf-du-Faou et Châteaulin, alimentant elles-mêmes des zones côtières touristiques. Ce soutien d'étiage fait l'objet d'une convention entre EDF, concessionnaire du lac propriété de l'État pour la production hydroélectrique et l'Établissement public de gestion de l'Aulne (EPAGA).

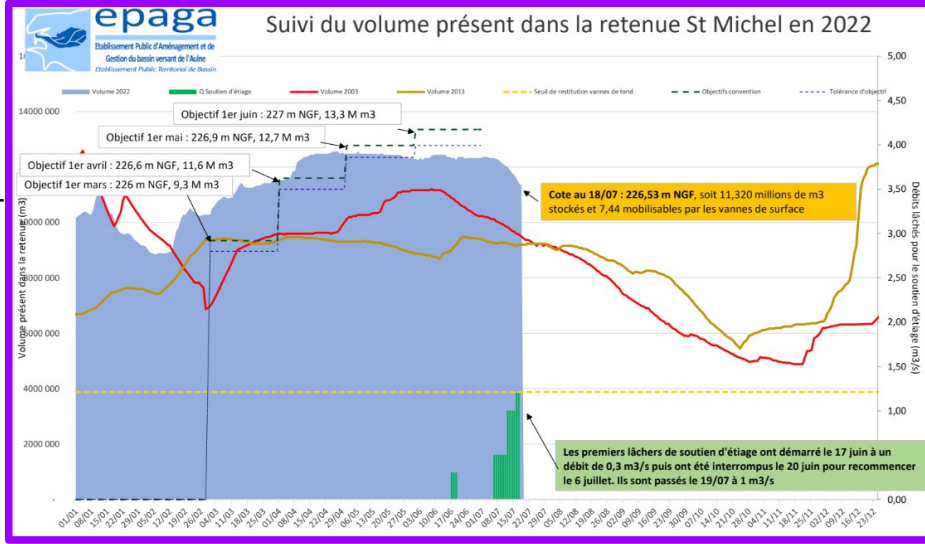
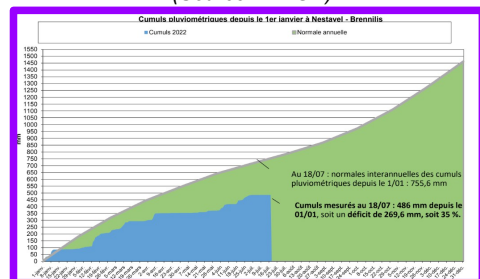
Le 18/07/2022, la cote transmise par EDF est de 226,53 m (Nivellement Général de la France NGF), soit 11,320 millions de m³ stockés et 7.44 millions mobilisables. Le 18/07/2022, le débit moyen journalier de l'Aulne mesuré à la station de Pont-Pol-Ty-Glaz était de 2,19 m³/s et de 1,4 m³/s en valeur instantanée à 6h00 ce matin. D'une façon générale tous les débits mesurés sur le bassin versant sont en actuellement en baisse. Les relevés piézométriques font apparaître des niveaux de nappes "bas" à "très bas" sur le bassin versant.

Les cumuls pluviométriques enregistrés depuis le 01/01 montrent aujourd'hui un déficit de 35 %. Les températures ont fortement diminué pour retrouver les normales de saisons. Les prévisions pour les jours qui suivent, encore incertaines, semblent évoluer vers des températures dans les normales mais sans véritables précipitations.

L'analyse des projections des besoins en eau des années historiques de sécheresse montrent, qu'en ciblant 1.8 m³/s à Pont Pol Ty Glaz, les réserves actuellement disponibles à Pont Pol Ty Glaz, les réserves actuellement disponibles à St

Michel permettraient tout juste de soutenir les débits pour les sécheresses de 1976 et 2003 mais seraient en revanche insuffisantes pour les sécheresses de 1989 et 1990 qui avaient duré jusqu'en octobre.

La prudence est donc de rigueur, les conditions météorologiques du moment ne permettent pas de définir le moment du retour à la normale. (Source EPAGA)





L'expression de l'opposition

Dialogue de sourds

Puisque l'équipe de la majorité se permet de nous répondre sur notre page du bulletin (ce qui est totalement illégal – Cf jurisprudence CAA Douai 19DA01986 du 20 octobre 2020) nous répondons à notre tour à leur explication qui montre une incompréhension du budget.

Nous avons voté pour le budget de l'année 2021 un montant de travaux estimés à 1 462 383 €. Les travaux nécessaires à la rénovation de l'église font que ce montant était trop juste. Une décision modificative aurait dû être prise et votée en conseil municipal pour augmenter ce montant. En aucun cas la décision ne devait être prise par l'équipe de la majorité sans vote préalable et sans avoir prévenu l'opposition. Les dépenses ne peuvent être commandées sans que les crédits aient été votés et inscrits au budget.

De plus, les crédits annulés (-325 191 €) portent bien leur nom, il s'agit de sommes inscrites au budget et non utilisées, ils ne peuvent donc jamais être négatifs sauf à percevoir une somme non prévue.

Perte de compétences

Deux agents quittent la commune. Nous regrettons leur départ et sommes surpris que celui qui avait demandé une augmentation de son temps de travail de 28h à 35h par semaine ne l'ait pas obtenu alors que l'annonce de la mairie propose un poste à 35 heures pour son remplacement! Cherchez l'erreur....

Nous leur souhaitons bonne continuation à tous les 2.

SOS Associations

En l'absence du comité des fêtes, nous remercions Mme Burlot d'avoir organisé les fêtes communales. Malheureusement cela reflète la mauvaise santé de ce dernier. Nous sommes heureux que notre proposition de forum des associations faite suite au dernier conseil municipal ait eu un bon écho auprès de Mme Burlot qui souhaite en organiser un le 3 septembre Prochain. Ce sera l'occasion pour les Dinéaultais de mieux connaître les associations présentes sur la commune et aux associations de trouver de nouveaux adhérents.

N'oublions pas que les associations font la vie d'une commune. Ce sont d'ailleurs ces mêmes associations qui ont permis aux fêtes communales d'avoir lieu en se mobilisant. Merci à elles !

Régie or not régie ?

Lors d'un précédent conseil municipal, nous avons demandé au Maire s'il pensait voter l'augmentation des tarifs de l'eau prévue par la communauté de commune. Il ne nous avait pas répondu mais nous avait annoncé la volonté de la CCPCP d'étudier un passage en régie pour la gestion de l'eau et de l'assainissement. Nous n'avons aucune nouvelle de ce projet, ni à la mairie, ni à la CCPCP. Ce sujet est pourtant très important pour tous les habitants et va devenir crucial pour les agriculteurs. Nous sommes donc étonnés et déçus que rien ne bouge à ce niveau. Des paroles d'élus dans la presse mais aucun acte !

La cantine

Nous sommes de nouveau choqués de la teneur du courrier envoyé par le maire aux parents d'élèves. Une fois de plus, il a oublié son rôle de conciliateur dans ce dossier et préfère jouer au pompier pyromane : La majorité municipale paraît offusquée de la démarche des parents d'élèves élus qui n'ont pourtant rempli que leur rôle en consultant l'ensemble des parents après la remontée de problèmes concernant les temps péri-scolaires qui sont sous la responsabilité de la commune. Le maire se doit de proposer un projet éducatif pour la cantine et pour la garderie dans l'intérêt de tous : personnel et enfants.

Lors de la commission scolaire du mois de novembre, le problème de la cantine avait déjà été abordé. Une année scolaire pendant laquelle cette commission n'a pas travaillé à trouver une issue..... Cette situation s'est donc dégradée. Pourquoi cette attitude ? Nous tenons à remercier les parents d'élèves qui ont ouverts dans l'intérêt de tous les enfants, espérons que le dialogue soit maintenu parce qu'il est essentiel pour trouver ensemble des solutions.

L'équipe Vivre Ensemble vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances !

(Odile Canqueteau, Patrice Hascoët et Morgane Ménéci)



Travaux de rénovation énergétique : les aides en 2022

Quelles sont les aides qui existent en 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique de son logement à Dinéault ?

MaPrimeRénov : cette aide est versée par l'Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui représente une amélioration par rapport à l'ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu'en 2020 (CITE) ;

MaPrimeRénov Sérénité : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour objectif d'encourager les rénovations globales des logements ;

Primes Energie CEE : les primes CEE sont les aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur) ;

Eco-PTZ : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier 2022, son plafond a été relevé à 50 000 € ;

Prêt Avance Rénovation : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont, progressivement.

Les aides à la rénovation énergétique portent essentiellement sur ces travaux : Chauffe-eau thermodynamique, Isolation : sol, combles, murs et fenêtres ; Système de chauffage : pompe à chaleur, chaudière gaz haute performance, chaudière à granulés et poêle à bois.

Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement) pour être éligibles à ces aides.

Les travaux de rénovation permettent de réaliser des économies d'énergie quel que soit votre fournisseur d'électricité ou de gaz.

Retrouvez plus d'informations sur le site de l'ADEME, de France Renov ou d'Hello Watt. (Communiqué de la CCPCP)

Quel panneau solaire pour mon logement ?

L'énergie solaire est une source d'énergie disponible partout, gratuite à l'usage et renouvelable ! De plus en plus utilisée, elle permet de diminuer notre dépendance aux énergies fossiles et fissiles. Il existe deux sortes de panneaux solaires : les panneaux photovoltaïques convertissant l'énergie du soleil en électricité et les panneaux thermiques transformant le rayonnement solaire en chaleur. Les panneaux solaires photovoltaïques s'installent généralement sur le toit du logement ayant idéalement une orientation sud ou sud-ouest. Il faut, en amont de l'installation, réfléchir à si vous souhaitez vendre ou consommer l'électricité produite puisque le type de raccordement ainsi que le coût financier ne seront pas les mêmes en fonction de l'option choisie. Les panneaux solaires thermiques utilisent l'énergie solaire pour produire de l'eau chaude sanitaire (grâce à un chauffe-eau solaire individuel) et peuvent aussi parfois être utilisés pour le chauffage (système solaire combiné). Chauffe-eau solaire et système solaire combiné ne couvrent pas entièrement les besoins d'eau chaude et / ou de chauffage. Il est donc nécessaire de prévoir une énergie d'appoint dans les deux cas. A noter qu'il existe, à l'échelle du Pays de Brest, un outil cartographique permettant à chacun d'évaluer la pertinence d'une installation solaire sur sa toiture. Il s'agit du cadastre solaire consultable au lien suivant :

<https://www.pays-de-brest.fr/energie-climat/cadastre-solaire/496-cadastre>

(Communiqué de la CCPCP)

Divers PNRA



Parc
naturel
régional
d'Armorique

Life

Landes
d'Armorique



Avis aux propriétaires de parcelles de landes au Menez-Hom :
le Parc a besoin de votre aide !

Le Parc naturel régional d'Armorique porte actuellement un
programme européen de préservation et de restauration des

landes et de tourbières d'Armorique : le programme LIFE Landes. Il porte sur trois sites emblématiques : les monts d'Arrée, Menez Meur et le Menez Hom. Durant les quatre ans à venir, le Parc va y engager plusieurs chantiers (travaux de gyrobroyage par exemple) sur des propriétés publiques et privées. Objectif : préserver ces espaces naturels riches en biodiversité et les nombreux services qu'ils nous rendent tout en favorisant les pratiques agricoles traditionnelles de gestion de la lande comme la fauche et le pâturage.

Plusieurs propriétaires ont ainsi été contactés au cours de ces derniers mois par le Parc afin d'obtenir les autorisations de réaliser ces travaux. Nous vous invitons ainsi à contribuer à ce projet ambitieux en retournant les conventions signées au Parc ou en contactant directement le Parc pour obtenir des renseignements complémentaires (15 pl. aux Foires - 29590 LE FAOU ; Tél : 02-98-81-90-08). Aussi, les propriétaires de parcelles de landes non contactés par courriers mais désireux de faire restaurer leur lande sont également invités à contacter le Parc.

Il est précisé que ces travaux de restauration de landes sont intégralement pris en charge par le Parc, techniquement et financièrement, et permettront de préserver notre patrimoine naturel et culturel commun. Pour en savoir plus sur le programme Life Landes, rendez-vous sur : pnr-armorique.fr (rubrique « Le Parc en action »)

Service Public Elimination Déchets

La CCPCP

Chiffres clés :

Population : 24 017 h
Ménages : 10 116
Superficie : 426,9 km²
Maisons indivi. : 85%
Résid. Second. : 16,5%
Logmts vacants : 9,4%

Le SPED :

Pôle Administratif :

1 véhicule léger, 4 agents.

Pôle Collecte :

5 bennes,
1 utilitaire (Sav, maintenanc-
ce), 1 garage + 1 centre
transfert, 14 agents (7 chauff-
eurs rieurs, 5 rieurs, 2 po-
lyvalents, 34 collectes.

Pôle Déchetterie :

5 agents,
1 packmat (compostage), 3
déchèteries

La COLLECTE

Ord. Mén : 4 736 t (-4%)

Verre : 1 171 t (=),

Sélective : 1 470 t (-3%).

Dans déchèteries :

Déchets verts : 3 842t (-11%),

Encombrants : 646t (-16%),

Incinérables : 821t (-4%),

Mobiliers : 716t (+5%).

LE TRAITEMENT :

Enfouis : 1 836 t (11%)

Val. Org : 4 725 t (28%)

Val. Mat. : 4 527 t (27%)

Val. Energ. : 5 776t (34%)

ÉVOLUTIONS 2017/2020 :

Ord. Ménag : -3%,

Verre : +2%,

Collecte Sél. : -2%,

Déchèteries : -9%.

INDICATEURS FINANCIERS

Dép. Fonct : 3 092 302€

Rec. Fonct : 2 925 744€

Dép. Inv : 475 520€

Rec. Inv : 193 958 €

(Communiqué de la CCPCP -SPED)

Divers NECROLOGIE

La voix de Loeiz GUILLAMOT s'est éteinte, il y a quelques
semaines. Il avait 70 ans.

Loeiz est né à Kerédan en Dinéol et sa scolarité s'est faite
au Lycée Jean Moulin à Châteaulin. Cet artiste du micro était
rentré à Radio Bretagne Ouest (RBO) en 1983. Son attachement à la défense de la
culture et de la langue bretonne l'ont mené à l'animation d'émissions à France Bleu
Breiz Izel, jusqu'à la dernière en 2010 où il a quitté l'antenne pour d'autres horizons.
Son professionnalisme et sa chaleur humaine étaient reconnus unanimement. Le
titre évocateur de son émission « Hentou Treuz » (« Les chemins de traverse »)
restent encore dans la mémoire des auditeurs de l'époque.

(Texte : Guy LE FLOCH - Image : JFM)



Dernière Minute... DINEAULT



En remplacement de Jean Noël LANGONNE, Nicolas KERBRAT, vient d'être nommé
nouveau directeur du multisite Sainte-Anne DINEAULT/Saint-Joseph CHATEAULIN. Il
est actuellement enseignant à CHATEAUGIRON (35) et prendra ses fonctions à la
rentrée prochaine.

(Texte : Guy LE FLOCH, Image JN LANGONNE).

DINÉAULT
DIM. 4 SEPT

RANDONNÉE
GRATUITE !

RANDO FERME

ANIMATIONS
GRATUITES

8 KM
COMMENTÉS

SITE FLÉCHÉ
AU DÉPART
DE DINÉAULT

DÉJEUNER
CHAMPÊTRE

2022

DÉPARTS
ÉCHELONNÉS
DE 08H30 À 10H45
DE 13H30 À 15H00

